

POINT ACCUEIL JEUNES (PAJ) de LAVERNOSE LACASSE (12/17 ans)

LES MERCREDIS

- De 13H30 à 18H30 (d'Octobre à Avril).
- De 14H à 19H (d'Avril à Octobre).

Accueil et animation de l'espace dédié et accompagnement des jeunes dans leurs projets.

LES SAMEDIS **Nouveauté!**

- De 14H00 à 17h00 : Accueil et animation de l'espace dédié et accompagnement des jeunes dans leurs projets.

LES VACANCES SCOLAIRES

Ouverture du lundi au vendredi :

- De 13H30 à 18H30 (Vacances d'Octobre à Avril).
- De 14H à 19H (Vacances d'Avril à Octobre).

Un programme d'animation est mis en place sur chaque période de vacances. *(Les horaires peuvent varier en fonction des sorties, soirées et chantiers VVV*).*

Contact

Robin TEULIERES 06.45.66.51.36 / Fixe : 05.61.56.59.79



Paj.lavernose@gmail.com

« PAJ LAVERNOSE »



Lavernose-
Lacasse



La Fédération des Foyers Ruraux 31-65 accompagne la commune dans la mise en œuvre de son action jeunesse. Elle participe à la dynamique sociale, culturelle, sportive et économique locale. Créée en 1947, elle appartient au mouvement national des Foyers Ruraux dont l'identité est fondée sur le respect, la tolérance, la solidarité et la laïcité. Elle se reconnaît dans les valeurs de l'éducation populaire, c'est-à-dire qu'elle œuvre pour l'épanouissement des individus en permettant l'accès de tous à des pratiques culturelles, sportives et artistiques, ainsi qu'à des moments de formation tout au long de la vie. Ce partenariat permet une dynamique d'innovation sur le territoire. Ainsi, se mettent en œuvre des activités et des formations spécifiques liées à la vie associative et à la jeunesse.

Objectifs du PAJ (Point Accueil Jeunes) :

- Accompagner l'enfant ou le jeune dans sa construction et son autonomie.
- S'inscrire dans une logique de coéducation avec les parents et autres partenaires éducatifs.
- Cultiver l'ouverture au monde et l'épanouissement personnel.
- Favoriser une pédagogie et une dynamique collective.

Comment s'inscrire ? : Adhésion au Foyer Rural de Lavernose Lacasse

- Avoir entre 11 et 17 ans (12 ans pour les sorties).
- Avoir rempli le dossier d'inscription, la fiche sanitaire et le droit à l'image.
- S'être acquitté de l'adhésion annuelle (sept/août) d'un montant de 14 euros.

L'accueil Jeunes c'est quoi ?

Un espace d'accueil pour rencontrer d'autres jeunes, se divertir, ne rien faire, discuter, développer des projets.

Mais c'est aussi un espace où il est possible de :

- Monter des projets de jeunes, organiser des sorties, soirées et préparer des séjours.
- Pratiquer des activités de loisirs (baby-foot, jeux de sociétés, ping-pong).
- Mise en place de chantiers dans le cadre du dispositif VVV (*Village Vie Vacances) : Les jeunes ont la possibilité de participer à un chantier, en contre partie ils pourront bénéficier de réduction sur les sorties et les camps.



Important : Le Point Accueil Jeunes est un lieu ouvert.

La Fédération des Foyers Ruraux 31/65 et le directeur de l'espace jeunes n'engagent leur responsabilité que dans le cadre des activités et sorties. Ils ne sont pas responsables des allées et venues de votre enfant, cependant le directeur ou l'animateur référent du PAJ devront en être informés.